

Quai Barbey d'Aurevilly 50270 Barneville-Carteret Tél. : 02 33 52 60 73

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2 Juillet 2021

#### 1) Rapport moral du Président

Chers membres du Y C B C, Amies et Amis Chers membres 2020 Cette AG a lieu au pôle nautique, qui nous permet de respecter les règles sanitaires.

#### Le masque est obligatoire.

Merci à tous pour votre présence à cette AG qui clôture avec un certain retard la saison 2020.

Les informations que je vous communique concerneront aussi le premier semestre 2021 pour mieux coller à l'actualité.

Nous terminerons autour d'un verre au Club, accompagné d'un grignotage des plats proposés par nos gérants

Nous étions en 2020 146 membres : un chiffre en forte baisse par rapport aux années normales !

Je me permets d'insister sur l'importance de nous communiquer vos adresses mail Les informations et les convocations sont désormais uniquement envoyées par mail C'est une économie importante de temps et de frais postaux.

#### Nouveautés 2020 /2021 :

Avec 700 places et l'arrivée d'un peu plus de 200 nouveaux plaisanciers, nous avons espoir que plusieurs d'entre eux rejoindront notre club.

#### Projet carte de fidélité

Nous réfléchissons pour mettre en place une carte de fidélité réservée aux membres et donnant un avantage récupérable à chaque passage au bar. C'est le gérant qui finance.

Sur les repas, nous ferons un tarif membre et un tarif invité.

Être membre doit avoir ses avantages!

# Le projet de cuisine et de restauration est désormais opérationnel depuis le premier juin 2021.

#### **Bilan travaux:**

La cuisine avait été budgétisée 15 000 €.

Au final, le montant est de 18000€ : on a refait en plus :

- les dalles de plafond pour mettre des dalles lavables et un éclairage led diffus (553€)
- Modification hotte 480€
- Déplacement machine à café : 422€
- 691 € modification électrique
- 247€ d'aménagement de la cuisine (forex, ...)

On a aussi refait le sol du bar et le plan de travail du bar qui était pourri : 1212€

Le nouveau contrat du gérant remboursera le prêt à partir du 1<sup>ier</sup> juillet.

Dans le nouveau contrat, il y a 150€ mensuel pour l'usure du local qui servira dans un premier temps à prendre en charge la rénovation du bar. Et le dépassement de travaux cuisine.

Il ne faut pas oublier l'investissement des membres, notamment Didier Husson, Édouard Pinta, Robert Sehier pour les appels d'offres, le montage des éléments de la cuisine, les démontages, la réfection du plancher et du revêtement du bar : ce qui représente une économie d'environ 7000 € si la maîtrise d'ouvrage et ces travaux avaient été réalisés par des professionnels. C'est grâce à cela que nous avons aménagé la cuisine à un coût très compétitif.

TGB a débrouillé beaucoup de problèmes. On peut aussi sincèrement le remercier.

Le nouveau contrat du gérant :

Il a été rédigé par Robert, avec l'aide de Didier, Jean-Luc et François Ecolivet. Il prend en compte cette nouvelle organisation en protégeant mieux le Club et notre gérant.

Pour rappel, la SPL est le propriétaire de notre local Le statut associatif du club, ne peut être modifié, au risque

Le statut associatif du club ne peut être modifié, au risque d'abandonner ce que nous avons construit depuis 25 ans. Nous souhaitons que notre local devienne un lieu d'échanges et de rencontres.

### 2) RAPPORT D'ACTIVITE!

#### RAPPEL DU CALENDRIER 2020 Moments forts

Notre AG 2019 c'était le 11 janvier 2020

Nos voisins des îles ont brillé par leur absence, hormis quelques Jersiais qui ont bravé les tests et la bureaucratie pour goûter à notre qualité de vie.

Moins d'événements cet été 2020 au club vu le contexte! Encore que .....!

L'aménagement de la véranda a donné un coup de jeune et de propreté à un espace qui servait régulièrement de lieu de stockage. C'est maintenant un espace agréable pour prendre un pot, ou pour le tea time.

Merci à Françoise DAOUPHARS, et Didier HUSSON d'avoir réalisé cette évolution avec brio.

Une expo du peintre DO MALAS du 18 à fin juillet

Notre concours de pêche du 1ier août a connu le succès habituel avec une dizaine de bateaux et 70 personnes au repas composé de la pêche du jour à la plancha par le spécialiste : Thierry Gibert

Les semaines cabotage destinées aux voiliers transportables et échouables sont organisées chaque saison par le département et la SPL. Ils ont cette année fait escale chez nous le 29 et le 30 juillet ; le principe est simple : on apporte son bateau, et l'organisation s'occupe de tout. Et quelle organisation ! Pour un budget très modéré, une trentaine de personnes venant de toute la France ont découvert pendant 1 semaine la navigation et ses spécificités sur la Côte des Isles Une soirée a réuni une quarantaine de caboteurs dans notre Club en présence de nos élus : notre Maire David LEGOUET, Jean MORIN, Vice-président du Conseil départemental de la Manche, et président de la SPL ; Olivier LEMAGNEN Directeur de la SPL. C'était pour nous l'occasion de présenter et faire découvrir les capacités et l'organisation du YACHT CLUB. Apprécié unanimement !

Le samedi 22 août, nous avons collaboré avec l'École de voile pour la partie technique et comité de course pour organiser la CORTO MALTESS : régate de dériveurs qui a réuni 18 participants, avec parmi les concurrents : Miranda MERRON, Halvard MABIRE, Louis DUC. Un grand succès !

La régate du 5 septembre : Le traditionnel CHALLENGE DE LA DÉROUTE a réuni 13 voiliers cette année. Du vent , des vagues, un parcours technique et varié, qui a permis aux petits ou grands, vieux ou récents bateaux de s'exprimer pour le plus grand plaisir des participants . Vous trouverez le classement en PJ. Merci à Gilbert CHODORGE pour avoir fait Bateau Comité, et Philippe Broquet pour la partie comité de course. Tâche toujours ingrate, pendant que les petits camarades s'amusent sur l'eau.

La proclamation des résultats et la soirée ont suivi avec l'ambiance habituelle!

À noter les excellents résultats de nos régatiers à l'extérieur, sur le Championnat de France de course au large la DRHEAM CUP :

Pierre LEGOUPIL capitaine du LOUP ROUGE (Maïca construit aux CMN) a remporté la première place en catégorie "Classiques" avec comme équipier notre administrateur : Philippe BROQUET

Laurent CHARMY remporte la troisième place toutes classes dans la catégorie prestigieuse IRC avec son J 111 : SL ENERGIES

Tous les résultats, reportages et photos sont à retrouver sur le site officiel de la DRHEAM CUP

Et nous nous associons tous pour féliciter Miranda Merron pour sa performance sur le VENDEE GLOBE !

Les barbecues du vendredi soir étaient toujours d'actualité Pour info, le barbecue est désormais rénové, grâce à Edouard Pinta, et votre Président

Merci aux membres qui par leur présence ont soutenu l'économie du bar et le revenu de notre gérant

Robert SEHIER Président.

#### Votes sur le rapport moral et le rapport d'activité :

• Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

#### 3) RAPPORT FINANCIER.

Dossier financier en annexe Les dépenses sont de 10060.45 €. Les recettes de 11003.66 €

Pascal Savelli

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

## 4) ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Deux membres du CA sont à remplacer : Damien Revet et Hervé Patrix

Qui souhaite se présenter ?

Malheureusement, nous n'avons pas de candidats!

Je fais un appel à tous les membres qui souhaitent donner un peu de leur temps pour rejoindre le conseil d'administration.

Fin de l'assemblée générale à 18 h20